

TOMBELLES DE LA TÈNE I A HAMIPRÉ-NAMOUSSART

De 1957 à 1964, plusieurs sépultures sous tombelles avaient été explorées à l'est du hameau de Namoussart (commune d'Hamipré) dans les lieux-dits *Au dessus du fond de ligne* et *Devant le bois Cognon* (ou *Collignon*) (1). Neuf tertres, sur un total de vingt environ avaient fait l'objet de recherches et l'un d'eux avait livré la première sépulture à char des Ardennes.

A 650 m au nord de cet ensemble, au lieu-dit *Sorafè* (parcelles cadastrales 237¹² et 237^a de la section C), un groupe de neuf tombelles quasiment inexplo- rées s'élevaient à l'emplacement de la future autoroute E 40, Bruxelles-Arlon. La menace qui pesait sur ce site nous a décidé à entreprendre l'exploration de ces monuments. Aussi, du 29 avril au 12 juin 1974, chaque tombelle a été explorée par la méthode classique des quadrants.

Situés à une altitude dominante de 500 m, sur un versant ouest, huit tertres, assez proches les uns des autres, étaient disposés sans ordre apparent. D'un diamètre de 11 à 19 m, ils avaient été fortement aplanis par les travaux agricoles car leur hauteur n'atteignait plus que 0,10 à 0,20 m. Dans le champ labouré, chaque tertre correspondait à une tache jaune ronde qui se distinguait très nettement du sol brun environnant. Une neuvième tombelle était située à 180 m au nord du premier groupe.

Trois buttes recouvraient chacune une fosse à inhumation centrale, une quatrième en abritait deux. Enfin, les cinq autres se sont avérées stériles ou presque : deux d'entre elles n'ont livré pour tout vestige qu'un ou deux silex taillés, une troisième, une seule perle de bronze. On peut dès lors se demander si ces tombelles n'abritaient pas des sépultures situées dans le corps même du tertre et qui auraient totalement disparu lors de l'arasement des buttes occasionné à la suite des travaux agraires récents.

Les sépultures étaient entaillées dans le sol en place, l'une d'elles à une profondeur exceptionnelle de 1,40 m. Quatre fosses étaient orientées selon un axe nord-sud, une cinquième, est-ouest. De la présence des corps humains, nous n'avons aperçu que la trace grisâtre, assez floue, d'un squelette sur le fond d'une seule tombe.

Les fosses sépulcrales renfermaient un mobilier assez ordinaire qui s'apparente, tant par sa composition que par ses types au matériel découvert dans trois nécropoles voisines d'Hamipré, à Namoussart (*Au dessus du fond de ligne* et *Devant le bois Cognon*), Offaing et *La Hasse* (2). Trois sépultures n'ont livré qu'un ou deux fers de lance, attribut masculin. Les deux autres étaient sensiblement plus riches. L'une abritait un fer de lance, une fibule en

¹ La nécropole celtique de Namoussart, *Les Cahiers Chestrolais* 1 (1960), 4-8; 2 (1964), 5-7; — A. GEUBEL, Exposition à Neufchâteau : Tombelles celtiques de Namoussart (Hamipré), *Ardenne et Famenne*, 1964, 3, 117-120.

² A. CAHEN-DELHAYE, Nécropole de La Tène I à Hamipré, Offaing, I. Trois tombes à char, *Arch. Belg.* 162, — ID., Tombelles de La Tène I à Hamipré, La Hasse, *Ardenne et Famenne* 12, 1974, (= *Arch. Belg.* 158).

bronze, une boucle de ceinture en fer et une situle de terre cuite rehaussée d'un décor peint, caractéristique des cimetières localisés à l'est de Neuf-château. L'autre tombe, de femme, contenait un torques en bronze à tige lisse et tampons moulurés, une fibule et une agrafe de ceinture en fer et, pièce assez rare, un coutelas en fer dont le manche était maintenu sur la soie de fer par plusieurs rivets de bronze et la lame enveloppée dans une gaine, probablement de cuir, consolidée par de petites tiges de bronze.

Les deux fibules permettent de dater la nécropole du début de La Tène I, comme les trois autres ensembles funéraires découverts sur le territoire d'Hamipré. Soulignons enfin que ce cimetière offre aussi une étroite parenté dans le rite funéraire avec ces trois nécropoles où l'inhumation des défunts seule est attestée.

A. CAHEN-DELHAYE